

Groupe Regards Critiques

Université de Lausanne

**« Mondialisation et crise écologique :
pour en finir avec la planète ?**

Débats sur l'écologie, la science et le progrès »

Colloque à l'Université de Lausanne

19-20 janvier 1999

Pour sortir d'un système contre nature et contre culture

Jean-Marie Harribey

Il y a environ deux siècles, le capitalisme a impulsé un développement économique sans précédent, amorcé par la révolution industrielle ayant eu lieu en Europe. Ce système est fondé sur une double exploitation simultanée, celle de la main d'œuvre salariée et celle de la nature, à des fins d'accumulation illimitée des profits par le biais du développement économique. Crises de suraccumulation et de surproduction et crises financières sont récurrentes dans l'histoire de ce système. Mais aujourd'hui la crise est aussi le produit d'un modèle de développement qui conduit dans une voie sans issue parce qu'il menace les mécanismes régulateurs conditionnant la survie de la planète et est incapable de tenir sa promesse de faire reculer la pauvreté qu'au contraire il engendre. Il ne s'agit plus seulement d'une crise *économique* mais d'une crise *sociale* dans le sens de *sociétale* car les rapports de production trouvent leurs limites dans des rapports de répartition devenus insoutenables : insoutenable répartition des richesses produites, insoutenable répartition du temps au travers de l'affectation des gains de productivité, insoutenable répartition des ressources naturelles entre les générations.

Face à cette insoutenabilité (1° partie), les fausses solutions du productivisme capitaliste ne manquent pas (2° partie), alors qu'il s'agirait de concilier la transformation des rapports sociaux et celle de nos rapports avec la nature (3° partie).

1. L'insoutenabilité du développement

Aujourd'hui, le développement rencontre deux limites. La première est sociale parce qu'il s'avère impossible malgré le développement d'endiguer la montée du chômage, de la pauvreté et de la précarité : les pays de l'Union Européenne comptent une vingtaine de millions de demandeurs d'emploi, ceux de l'OCDE près de 40, et dans le monde il y en aurait 120 à 150 millions auxquels il faut ajouter 700 millions de personnes sous-employées. Selon la Banque Mondiale et l'ONU 1,3 milliard de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté (dont plus de 100 millions dans les pays de l'OCDE). 85% de la population mondiale ne gagne que 15% du revenu mondial. Le Rapport du P.N.U.D 1998 a calculé que les trois personnes les plus riches au monde avaient une fortune supérieure au PIB annuel cumulé des 48 pays les plus pauvres. Celle des 15 personnes les plus riches dépasse le PIB de l'Afrique subsaharienne. Celle des 84 personnes les plus riches dépasse le PIB de la Chine entière. Enfin, le Rapport du P.N.U.D. 1997 avait calculé que les 358 personnes les plus riches au monde avaient une fortune égale au revenu annuel cumulé des 2,3 milliards les plus pauvres (45% des habitants de la planète).

Plus grave peut-être, les écarts entre les plus riches et les plus pauvres tendent à s'accroître : l'ONU estime qu'au cours des trente dernières années, la part des 20% les plus riches est passée de 70 à 85% du produit mondial alors que celle des 20% les plus pauvres

s'est réduite de 2,3 à 1,1%, l'écart entre les 20% les plus pauvres et les 20% les plus riches passant de 1 à 30 à 1 à 78.

Dans les pays pauvres, la majorité des populations sont exclues de la consommation marchande tout en ayant vu anéantir leurs modes d'existence traditionnels et les cultures qui y étaient attachées et qui leur donnaient du sens. Dans les pays riches, les travailleurs salariés les moins qualifiés et progressivement tous les autres subissent les conséquences du redéploiement des activités productives à l'échelle mondiale.

La seconde limite est écologique car les menaces pesant sur l'environnement s'accroissent même si elles sont encore évaluées avec plus ou moins de certitude. Les risques majeurs ne sont pas maîtrisés : ceux du nucléaire, l'effet de serre, les changements climatiques.

Malgré les promesses de solutions techniques, on ne sait toujours pas quoi faire des déchets nucléaires radio-actifs pendant des siècles ou des millénaires. Les gouvernements français et américains en sont réduits à chercher les populations qui seraient les moins regardantes pour accueillir près de chez elles les encombrants déchets. Les Etats-Unis prospectent auprès des tribus indiennes contre de l'argent.

En ce qui concerne le climat, il y a deux causes d'évolution que nous ne maîtrisons pas :

- la déforestation transforme la circulation atmosphérique et le régime des pluies ;
- l'augmentation de l'émission de gaz à effet de serre accroît le risque de réchauffement de la planète ; on ne sait pas le prévoir exactement mais l'augmentation de seulement 1, 2 ou 3° en moyenne de la température provoquerait une fonte de la calotte glaciaire et une montée du niveau de la mer pouvant atteindre jusqu'à plusieurs centimètres, voire dizaines de centimètres.

Les ressources vitales propres telles que l'air et l'eau se raréfient, et l'épuisement des ressources énergétiques d'origine fossile est programmé. On estime que si l'on voulait permettre à tous les habitants de la terre d'utiliser un niveau de ressources égal à celui d'un Américain moyen, cela se traduirait par une multiplication par 7. Enfin, beaucoup d'espèces animales et végétales disparaissent à cause des activités humaines ; les sols soumis à une agriculture intensive ou à un défrichement incontrôlé s'épuisent, s'érodent ou sont gagnés par le désert pendant que les forêts, principalement tropicales, reculent. Maintenant que les organismes génétiquement modifiés sont introduits à grand renfort de publicité par les multinationales, on joue aux apprentis sorciers parce qu'on ignore totalement les conséquences de la modification des gènes de certaines espèces sur les autres.

Aux deux pôles extrêmes de la planète, le développement capitaliste produit ses ravages : il n'y a plus une goutte d'eau potable en Bretagne à cause du lisier des élevages industriels, et c'est la même chose aux Pays Bas ; aux Etats-Unis, les industries polluantes sont installées autour des populations les plus pauvres. Poussant cette logique jusqu'au bout, les industries américaines ayant des déchets contenant des métaux les envoient en Inde pour être traités : cela contribue à faire de l'Inde l'un des pays les plus dangereusement pollués de la planète.¹

Beaucoup d'adversaires de l'écologie disaient encore récemment que l'écologie est un problème de riches. Rien n'est plus faux : on sait aujourd'hui que la pollution frappe encore plus durement les pays pauvres car ils n'ont aucun moyen de lutte et car les premières

¹ . Lawrence Summers a défini ainsi cette logique (Note interne de la Banque Mondiale citée par *The Economist*, 8 février 1992, *Financial Times*, 10 février 1992, *Courrier international*, 20 février 1992, *Le Monde*, 19 mai 1992) : « Les pays sous-peuplés d'Afrique sont largement sous-pollués. La qualité de l'air y est d'un niveau inutilement élevé par rapport à Los Angeles ou Mexico (...) Il faut encourager une migration plus importante des industries polluantes vers les pays les moins avancés (...) et se préoccuper davantage d'un facteur aggravant les risques d'un cancer de la prostate dans un pays où les gens vivent assez vieux pour avoir cette maladie, que dans un autre pays où deux cents enfants sur mille meurent avant d'avoir l'âge de cinq ans. »

conséquences de la dégradation de l'environnement touchent à la santé quand on sait que 1,3 milliard de personnes n'ont pas accès à une eau potable. La Conférence internationale sur l'eau qui s'est tenue à Paris du 19 au 21 mars 1998 a fait état de la diminution de 40% de la quantité d'eau douce disponible par habitant dans le monde depuis 1970. On prévoit que la quantité moyenne va passer de 8 000 m³ par habitant en 1990 à 4 000 m³ dans deux ou trois décennies. Cette raréfaction s'explique par une consommation multipliée par 7 depuis le début du XX^e siècle et par une offre à peu près stable.

Cette double crise, d'ordre social et d'ordre écologique, a également une dimension culturelle parce que si le capitalisme est parvenu à ses fins, marchandiser toutes les activités humaines sur toute la planète pour faire du profit, c'est parce qu'il a réussi à légitimer sa domination économique et politique en transformant l'imaginaire des individus au point de ne leur faire concevoir l'amélioration de leur bien-être que comme un accroissement perpétuel des quantités produites et consommées.

Le développement économique, ce mythe servant à couvrir d'un voile pudique l'accumulation du capital, est donc aujourd'hui dans une impasse, à la fois comme projet matériel et comme projet culturel, civilisationnel, pour l'humanité, car l'équation fondatrice de la justification idéologique du développement économique : *plus égale nécessairement mieux* est fautive. De même, est fautive la croyance en un développement économique automatiquement porteur de retombées sociales positives pour les générations actuelles et futures. Le capitalisme développeur est donc *un système contre nature et contre culture*.²

2. Les fausses solutions du productivisme capitaliste

Le modèle de développement industriel a fonctionné pendant deux siècles sur la croyance en l'inépuisabilité des ressources naturelles. Lorsque cette croyance s'est effondrée, les économistes néo-classiques ont tenté d'intégrer l'environnement dans le modèle d'équilibre général walrasien. Cette démarche échoue parce que la gestion de la nature ne peut être monétaire et parce que la nature n'a pas de valeur économique intrinsèque.

2.1. La gestion de la nature ne peut être monétaire

L'intégration de l'environnement dans le modèle d'équilibre général a été inaugurée par Hotelling³ et trouve son aboutissement dans la règle de compensation énoncée par Hartwick⁴ garantissant l'équité entre les générations actuelles et futures (schéma 1). Les rentes prélevées au fur et à mesure de l'épuisement des ressources, qui sont égales à la différence entre le prix et le coût marginal des ressources, doivent être réinvesties pour produire du capital substitut aux ressources épuisées ; ces rentes croissent de période en période d'un taux égal au taux d'actualisation.⁵

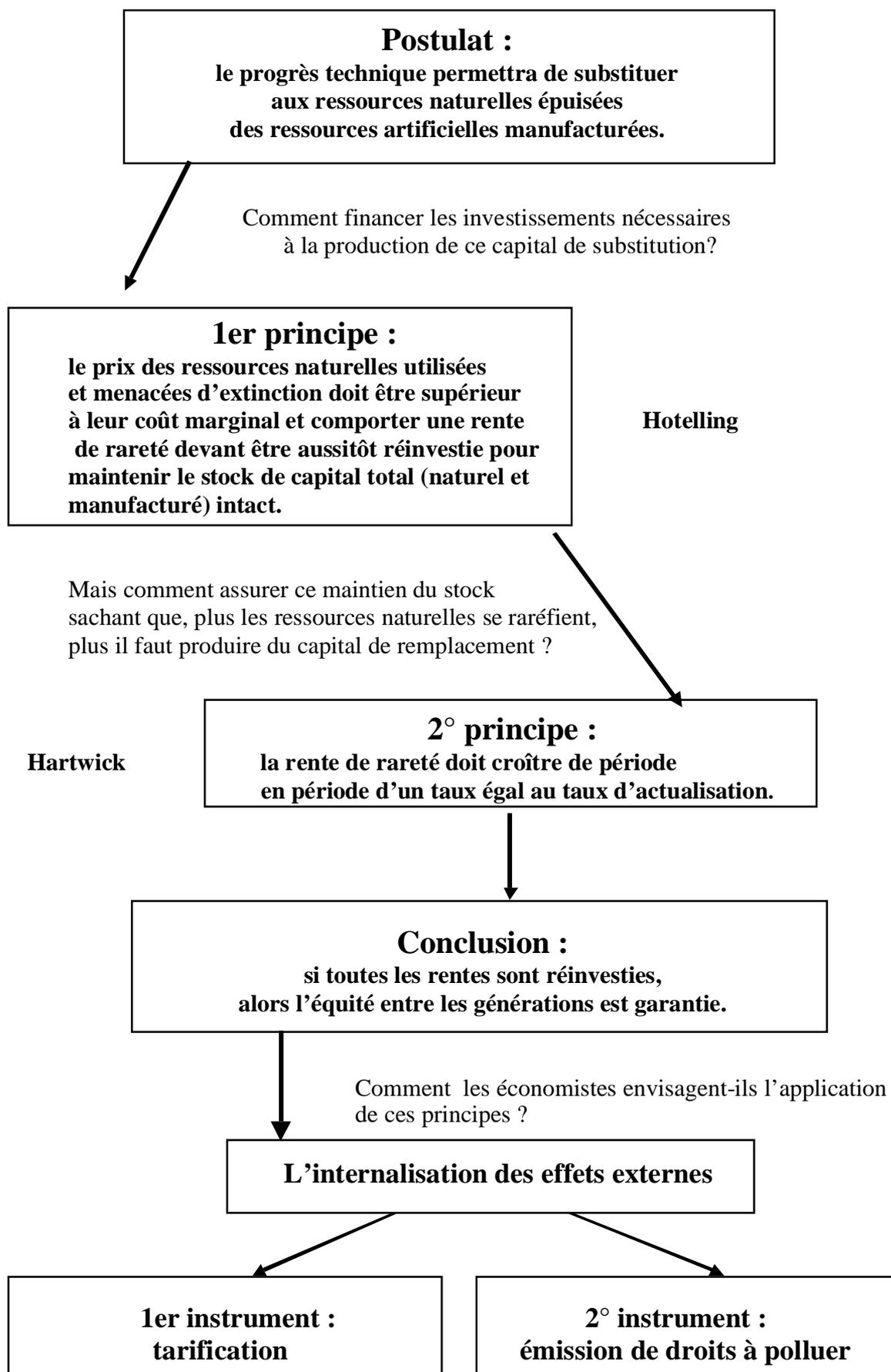
² . Nous pensons que la caractérisation de Passet [1998] – un « système contre nature » – ne prend pas assez en compte la dualité du problème.

³ . Hotelling [1931]. Voir Harribey [1997], p. 95-96 ; ou [1998], p. 31-33.

⁴ . Hartwick [1977]. Voir Harribey [1997], p. 96-98 ; ou [1998], p. 33-36.

⁵ . Il n'y a en effet aucun avantage à reporter d'une période sur l'autre l'utilisation de la ressource parce qu'il est indifférent de placer au taux r les bénéfices provenant de la vente d'une unité de la ressource ou bien d'attendre la période suivante pour l'exploiter sachant qu'elle rapportera alors un bénéfice augmenté d'un taux r .

La soutenabilité faible



C'est la conception de la soutenabilité dite *faible* par opposition à la soutenabilité *forte* dans laquelle le maintien du stock de ressources naturelles est au contraire recherché sans faire appel à la substituabilité. Il est ainsi postulé dans la soutenabilité faible que le progrès technique sera toujours capable de modifier les processus productifs dans un sens de moins en moins polluant. En complément de cette démarche, l'intégration de l'environnement au calcul économique repose sur la prise en compte des externalités, c'est-à-dire sur leur internalisation dont les modalités principales sont la tarification (conception héritée de Pigou⁶) et l'émission de droits à polluer. Selon Ronald Coase⁷, l'internalisation des effets externes peut être obtenue sans intervention de l'Etat autre que l'établissement de droits de propriété et par la seule négociation marchande entre les pollués et les pollueurs quelle que soit la répartition initiale des droits entre eux.

Chaque agent économique est incité à se procurer des droits à polluer tant que leur coût marginal reste inférieur à celui des mesures de dépollution. L'optimum social serait atteint puisque les prix des droits à polluer s'élèvent au fur et à mesure que les contraintes environnementales se renforcent.

Quelles sont les plus graves limites de cette approche de l'équité entre les générations ? Il en est au moins trois.

Premièrement, l'imputation des dégradations de la nature à l'absence de propriété privée – thèse sous-jacente à l'analyse de Coase – est fondée sur une assimilation abusive de la propriété collective à la non propriété. Elle procède d'une démarche analogue à celle qui avait conduit à la fin du XVIII^e siècle à la suppression progressive du système de l'*openfield* par les lois sur les enclosures, point de départ de l'accumulation primitive du capital. Assiste-t-on à une tentative du même type en privatisant les biens collectifs pour donner un nouveau champ d'extension à l'accumulation par la dépollution de ce qui aura été pollué auparavant ?

Deuxièmement, un taux d'actualisation est non pertinent pour prendre en compte l'avenir à très long terme d'autant plus que les décisions en matière d'environnement se heurtent à l'incertitude entourant leurs conséquences dans l'avenir lointain. Le taux d'actualisation est le moyen d'exprimer la préférence du présent au futur : plus le taux sera élevé, plus la dépréciation du futur sera forte. Mais, d'une part, la notion d'actualisation a été forgée pour estimer la rentabilité de placements monétaires. Appliquée à la gestion des éléments naturels, elle attribue à ceux-ci une valeur future inférieure à leur valeur actuelle : l'intérêt des générations à venir qui les utiliseront est donc sacrifié.⁸ D'autre part, la procédure d'actualisation introduit le temps dans le calcul économique. Or le temps économique n'a aucune commune mesure avec le temps biologique et écologique.⁹ Les processus de constitution et d'évolution des écosystèmes échappent à tout horizon humain.

Troisièmement, en transformant les inconvénients subis par les individus dans leur environnement en avantages monétaires, on provoque un effet pervers pour l'environnement démontré par Pearce¹⁰ car la pollution ne donne lieu à une pénalité monétaire que lorsque le seuil de capacité d'auto-épuration de l'environnement est franchi. Comme cela a pour effet de rabaisser ce seuil, cela conduit progressivement à une dégradation inexorable. Le principe du

⁶ . Pigou [1958] l'imagina en 1920.

⁷ . Coase [1960].

⁸ . Il ne peut alors être question d'équité intergénérationnelle définie à partir des principes de justice de Rawls [1987] puisque le taux d'actualisation ne garantit pas le non épuisement des ressources et se contente au mieux d'assurer un financement du capital de substitution. Autrement dit, la conception du développement soutenable dans le temps qui prévaut ici est la conception faible.

⁹ . Georgescu-Roegen [1995] ; Passet [1996].

¹⁰ . Pearce [1976].

pollueur payeur ne peut donc se substituer au principe de précaution car à lui seul il ne peut conduire à une gestion protectrice de la nature. La mise en place d'écotaxes n'est susceptible de produire des effets bénéfiques pour l'environnement que si elle est associée à des mesures de prévention visant à éviter ou diminuer la pollution et la dégradation et non pas seulement à réparer ces dernières ou, pire, à les compenser monétairement.

La nature étant un ensemble de systèmes vivants irréductibles aux catégories marchandes, peut-on évaluer monétairement la nature ? Si cela se révélait impossible, les économistes néo-classiques ne pourraient pas résoudre le problème des externalités et donc de la pollution.

2.2. La nature n'a pas de valeur économique intrinsèque

Jean-Baptiste Say avait eu une intuition à laquelle il ne donna malheureusement pas suite : « Ne pouvant être ni multipliées ni épuisées, elles (les ressources naturelles) ne sont pas l'objet des sciences économiques. »¹¹ Certes, l'intuition que la science économique ne peut s'occuper de la nature est tirée d'une prémisse fautive : l'affirmation de l'inépuisabilité des ressources. L'erreur avait consisté à déduire de la gratuité des ressources leur caractère inépuisable, alors que seule la proposition inverse aurait eu un sens : si les ressources étaient inépuisables et obtenues sans aucun travail, elles seraient gratuites. Indépendamment de cette erreur logique, il est vrai qu'à partir du moment où une ressource naturelle conditionne la vie, elle ne peut avoir d'autre « valeur » qu'infinie, et de ce fait elle devient inestimable : au sens familier de l'expression, « elle n'a pas de prix ». Cette conclusion est dramatique pour la théorie néo-classique parce qu'elle ruine définitivement tout espoir de trouver une évaluation monétaire de la nature qui permettrait de justifier le recours aux mécanismes du marché pour gérer la planète de telle sorte que l'équité intergénérationnelle soit garantie.

La nature constitue un bel exemple permettant d'illustrer la dichotomie entre valeur d'usage et valeur d'échange et l'irréductibilité de la seconde à la première. Plus un élément naturel possède une utilité pour l'homme, soit directement, soit pour son activité économique, plus sa valeur d'usage sera considérée comme « grande ». S'il conditionne la vie, cette valeur d'usage pourra être dite « infiniment grande ». Mais, associer à cette valeur d'usage « infinie » une valeur d'échange qui le serait aussi n'aurait pas de sens, pas plus que n'en aurait à son sujet la notion d'utilité marginale décroissante. En effet, si chaque bouffée d'air est indispensable au maintien en vie, elle ne représente pas moins d'utilité que la précédente. Dans la mesure où les éléments naturels ne sont pas produits, les économistes de l'environnement reconnaissent avoir recours à un prix « fictif » correspondant au coût marginal des mesures de protection ou de reconstitution. Ils définissent ensuite une valeur économique globale de la nature comme la somme des valeurs d'usage, d'option, de quasi-option, de legs, d'existence et écologique. Cette démarche recèle plusieurs erreurs.

Premièrement, additionner des montants relevant de l'économie et des éléments relevant de l'éthique ou de l'esthétique n'a pas de sens : que signifierait l'addition d'une évaluation monétaire de la beauté du Cirque de Gavarnie, classé comme patrimoine mondial, et de la valeur ajoutée pendant une période donnée par l'activité économique liée au ski pratiqué sur les pentes entourant le cirque ? Cette incohérence est une conséquence directe de la non distinction entre valeur d'usage et valeur d'échange, intenable logiquement et pourtant entérinée définitivement depuis Say par la « science économique ».¹²

¹¹ . Say [1840, p. 68].

¹² . Pierre Lantz [1977, p. 105] fait justement remarquer la confusion dans laquelle Say s'enferme en fondant la valeur d'échange sur l'utilité tout en concédant, poussé dans ses retranchements par Mac Culloch, que l'air, l'eau, la lumière du soleil, richesses naturelles, « n'ont point de valeur échangeable à la différence des richesses sociales » [Say, 1972, p. 319].

Deuxièmement, contrairement à ce que pensait Ludwig von Mises, les éléments naturels n'ont pas de valeur d'échange intrinsèque qui s'ajouterait à leur valeur résultant de la production réalisée lors de leur mise en exploitation. En outre, le coût de reconstitution des éléments naturels ne peut jamais être calculé exhaustivement s'ils sont épuisables. S'il s'agit de ressources naturelles reproductibles, elles sont utilisables à la suite d'une production humaine et la loi de la valeur classico-marxienne retrouve un terrain d'application puisque les prix intégreront les coûts correspondants. S'il s'agit de ressources naturelles non renouvelables ou seulement partiellement reproductibles, leur préservation ou la réparation des dommages qui leur ont été causés étant le résultat de l'activité humaine, la loi de la valeur conserve sa validité, mais seulement pour mesurer ces coûts-là qui s'ajoutent aux coûts d'extraction, de transformation, bref les coûts de la production humaine, et non pour mesurer les coûts de l'auto-production naturelle des éléments naturels. D'ailleurs, les efforts gigantesques déployés par l'équipe de chercheurs dirigée par Robert Costanza pour mesurer les services annuels rendus à l'homme par la nature ne donnent pas autre chose qu'une évaluation des activités économiques ayant pour support la nature et non pas une soi-disant valeur économique de la nature.¹³

Troisièmement, la théorie fondant le prix sur l'utilité marginale est une fiction que seule l'existence d'une production préalable à l'échange permet de dissimuler : les prix relatifs reflétant les coûts de production, niveaux autour desquels agissent les fluctuations de l'offre et de la demande, on peut, *a posteriori*, après l'échange, déduire des rapports des prix ceux des utilités marginales. Traditionnellement, la théorie néo-classique postule qu'il existe une économie d'échange sans production. Personne n'est dupe pour les marchandises que, de toute façon, le travail humain produit avant qu'elles soient échangées, et à propos desquelles l'égalité entre les taux marginaux de substitution et les rapports des prix est un résultat du processus d'échange : le marché valide le travail social dépensé en fonction de la productivité et des conditions sociales de production et de mise en valeur du capital. La théorie néo-classique peut donc sans grand risque prendre l'apparence pour l'essence du phénomène et laisser croire que la valeur résulte du seul marché. Mais les apparences s'effondrent pour les éléments naturels qui ne sont pas le produit du travail humain. La création *ex nihilo* d'un marché pour transformer le statut des éléments naturels de non marchandises en marchandises ne pourrait provoquer l'effet attendu, fixer un prix de marché, que si ces pseudo-marchandises étaient auparavant produites. En l'absence de production des éléments naturels, cela devient impossible et tout prix qui leur est attribué ne peut être que *fictif* au sens plein du terme.

Quatrièmement, l'analyse en termes de surplus du consommateur et du producteur pour mesurer le surplus collectif repose sur une conception cardinale de l'utilité qui était pourtant censée être abandonnée. De plus, d'un côté, elle suppose connus les consentements marginaux à payer des agents économiques permettant de mesurer leur surplus et donc la valeur des biens naturels, et, de l'autre, elle prétend faire du processus d'échange une méthode de détermination des taux marginaux de substitution des biens privés aux biens publics permettant de déduire justement ces consentements marginaux à payer.

L'économie politique est une science de la production et des conditions sociales de celles-ci. Elle n'est pas une science de la non production, et le regretter, à l'instar des pourfendeurs de l'économie politique classique et de sa critique marxienne, ou élargir le domaine de l'économie – et ses catégories – aux phénomènes de non production (la nature, la famille, l'éducation, la délinquance, etc.) tout en lui niant tout caractère social et historique, comme le font les adeptes de la théorie néo-classique, ne représente pas une avancée mais un recul trivial. Loin de dépasser l'approche classique des prix, les économistes néo-classiques

¹³ . Costanza [1997] : entre 16 000 et 54 000 milliards de \$ 1994 par an, mesurés par les consentements à payer des populations concernées.

effectuent un retour en arrière. Les physiocrates avaient clarifié la distinction entre la richesse entendue comme un stock, comme patrimoine, et la richesse entendue comme flux périodique, comme revenu. Smith avait fait un pas de plus en distinguant la richesse donnée (ressources naturelles) et la richesse produite qui peut être accumulée. Très logiquement, Ricardo avait limité le champ d'application de la théorie de la valeur aux marchandises produites et affirmé que les ressources naturelles n'avaient pas de valeur puisqu'elles n'étaient pas le fruit d'un travail. Là où les néo-classiques feignent de voir une légèreté conceptuelle ou un mépris de la nature, il n'y avait que parfaite cohérence intellectuelle. Le tort des classiques, sauf de John Stuart Mill sans doute, et celui, au moins partiellement, de Marx, fut de croire que la capacité de transformation de la nature par le travail était sans limites. Le tort des néo-classiques est de croire qu'il est possible de traiter de la même manière la catégorie prix d'une ressource-stock et la catégorie prix d'une marchandise-flux. La plupart de leurs confusions sont déjà contenues dans l'oeuvre de Say¹⁴ quand celui-ci considère que la nature produit une valeur d'usage et aussi une valeur d'échange qu'il identifie à la première parce qu'il a absolument besoin de cette identification pour avancer son concept de services producteurs et justifier indifféremment la rémunération du travailleur, du capitaliste ou du rentier. L'incapacité à distinguer valeur d'usage et valeur d'échange chez Say équivaut à l'incapacité à distinguer richesse et valeur chez Bentham : « Les termes de *richesse* et de *valeur* s'expliquent l'un par l'autre. »¹⁵

En refusant de reconnaître la différence fondamentale entre valeur d'usage et valeur d'échange, en fondant la seconde sur la première, les économistes néo-classiques justifient par avance la marchandisation du monde puisque l'extension des valeurs d'usage et donc de la satisfaction qui en est retirée ne peut provenir que de celle des valeurs d'échange, de la « valorisation », de la « mise en valeur », disent-ils. Selon eux, la rationalité consiste à faire reculer la rareté par la croissance de la production, alors qu'en fait le soi-disant recul de la rareté n'aboutit qu'à accroître celle-ci sur le plan des ressources naturelles et à assujettir la vie humaine à un renvoi à l'infini de la satisfaction des besoins.

Les limites de l'approche des économistes de l'environnement renvoient à l'idée même de développement durable. Qu'est-ce qui doit être durable ? Est-ce le développement tel qu'il a existé jusqu'ici, qu'il faudrait pérenniser, alors que c'est celui-là qui amène l'humanité dans l'impasse ? Ou bien l'idée de développement durable implique-t-elle qu'on abandonne ce développement économique dévastateur et qu'on lui substitue progressivement autre chose qui assure une véritable promotion de tous les êtres humains ?

Toute l'ambiguïté du développement durable tourne autour de cette alternative exposée brutalement à la tribune des Nations Unies à Rio: « Notre niveau de vie n'est pas négociable » affirmait le président américain Bush ; « Notre mode vie doit être révisé » rétorquait le rapport Brundtland¹⁶.

Quel est l'enjeu de ce conflit entre deux logiques ? Le système économique capitaliste est prêt à prendre en charge la protection de l'environnement si cela peut constituer un nouveau champ d'extension des activités économiques. Autrement dit dépolluer peut devenir pour lui un nouvel espace pour réaliser des investissements rentables. Mais comprenons ce que cela signifie ; pour avoir à dépolluer en masse, il faut polluer au maximum auparavant. Le développement durable ne serait-il alors que l'organisation de la pollution par la moitié des acteurs économiques et de la dépollution par l'autre moitié ? Le tout étant justifié au nom de la reprise de la croissance économique.

¹⁴ . Say [1972, p. 67].

¹⁵ . Bentham, dans Ricardo [1962, p. 284].

¹⁶ . C.M.E.D. [1987].

En effet, lorsque mon activité économique pollue, le PIB augmente. Lorsqu'on dépollue, le PIB augmente encore. Lorsqu'une forêt brûle chaque été parce qu'elle n'est plus entretenue et est donc plus vulnérable, le PIB augmente puisque les pompiers interviennent, des avions à eau sont mobilisés, etc. L'asthme est une maladie en grande progression parce que l'air des villes devient irrespirable. Le PIB augmente toujours. Lorsque les malades se soignent, le PIB augmente, s'ils rechutent, le PIB augmente encore, etc.

Toutes ces augmentations, quelle qu'en soit la nature, sont saluées comme des victoires, comme des progrès. Elles sont toutes souhaitées par la langue de bois économique qui attend le retour de la croissance économique sans s'interroger sur son contenu.

Nous arrivons donc au diagnostic suivant : le système économique qui nous impose ses choix doit être remis en cause mais la conception du progrès humain qui permet au système de justifier l'éternelle fuite en avant de la croissance économique et du productivisme qui se nourrissent des nuisances, doit elle aussi être contestée.

Cette contestation relève de notre responsabilité, habitants des pays industrialisés, parce que le mode de vie, qui nous est certes imposé mais auquel peu ou prou nous adhérons quelque part, est directement et en premier lieu responsable de l'insoutenabilité planétaire.¹⁷

Le développement durable est une idée intéressante si elle conduit à une transformation des modes de vie, elle est une imposture si elle vise à assurer la continuité de ce qui prévaut aujourd'hui.

3. Concilier la transformation des rapports sociaux et celle de nos rapports avec la nature

La crise des rapports de l'homme avec la nature s'accompagne d'une crise des rapports sociaux. Bien que le travail salarié soit synonyme d'exploitation et d'aliénation, il fut pendant le XX^e siècle, et surtout pendant l'après-guerre, un puissant facteur d'intégration sociale. Avec la montée du chômage, la précarisation du statut de salarié, la remise en cause des protections et des droits conquis par les salariés, cette intégration sociale se délite, et, par là-même, les termes du consensus démocratique sont fragilisés dans la mesure où les conditions de l'équité ici et maintenant sont bafouées. Le désencastrement¹⁸ de l'économie vis-à-vis de la société atteint son paroxysme. L'exclusion d'une fraction croissante de travailleurs de la participation à la production et les prévisions que l'on peut faire sur les conséquences de la troisième révolution industrielle amènent à s'interroger sur la place que peut tenir le travail dans la société d'aujourd'hui et de demain.

Cette question fait l'objet d'un débat très intense en France, en Europe, aux Etats-Unis. Trois thèmes reviennent le plus souvent : le travail est-il en voie de disparition ? faut-il dissocier travail et revenu ? faut-il réduire le temps de travail et si oui comment ?

3.1. Le travail est-il en voie de disparition ?

Beaucoup de difficultés conceptuelles proviennent du fait que le terme travail est tantôt associé à toute action humaine comportant un effort ou bien se traduisant par une création ou une œuvre, tantôt est associé à un sous-ensemble du précédent, c'est-à-dire à l'activité productive, tantôt à une catégorie plus réduite encore, la forme sociale dominante que revêt l'activité productive dans le capitalisme, le travail salarié et son cadre juridique, l'emploi salarié.

¹⁷ . D'où l'importance qu'auraient pu avoir les premières décisions prises à Kyoto si elles avaient été suivies à Buenos Aires : réduire l'émission de gaz à effet de serre de 5,2% en moyenne pour les pays développés en 2010 par rapport à 1990 (-8% pour l'Europe, -7% pour les USA, -6% pour le Japon), ce qui, compte tenu de la croissance démographique est assez important. Mais le succès de ces mesures est suspendu à plusieurs éléments : à la ratification des Etats signataires, à leur mise en oeuvre, et à des sanctions éventuelles.

¹⁸ . Polanyi [1983].

Ces trois conceptions ont une influence sur le pronostic porté sur l'avenir du travail. Les deux premières se rattachent à une vision anthropologique du travail dont on peut conclure sans grand risque de se tromper que le travail est d'essence humaine et que le besoin d'agir et de créer durera autant que l'homme. La troisième conception se laisse moins facilement décortiquer : elle signifie que le travail salarié est totalement lié aux rapports sociaux capitalistes, mais, à partir de là, les analyses et les propositions divergent radicalement. On peut distinguer six voies.

La première voie pour l'avenir du travail salarié est celle théorisée par André Gorz¹⁹ qui a le tort de poser la fin du salariat comme un état actuel alors que ce ne peut être qu'un objectif. Ce postulat est démenti par les faits : le travail salarié s'étend à l'échelle mondiale et rien ne permet d'entrevoir sa disparition prochaine. Gorz ne commet pas l'erreur de confondre la lutte que mène le capital pour précariser le salariat avec la fin de celui-ci, mais beaucoup la commettent²⁰ : ce qui est pris pour le recul, voire la fin du salariat n'est que la remise en cause des protections sociales conquises par les salariés. Nombre de théoriciens et de politiques prennent aujourd'hui le parti de tirer un trait sur la possibilité de procurer un emploi à chacun, en insistant sur le fait que l'épanouissement des individus et leur identité passent par autre chose que le travail et qu'il suffit de leur donner la possibilité de se livrer à des activités associatives plus ou moins bénévoles compensées par un revenu d'assistance minimum. Cette solution part d'un présupposé faux et aboutit à une impasse.

L'erreur est de ne pas comprendre le paradoxe suivant : plus le travail partage avec d'autres facteurs le rôle d'insertion sociale, c'est-à-dire moins il le joue seul, alors plus le fait d'en être privé souligne son importance et donc le manque éprouvé à son égard. Ce paradoxe tient à deux raisons. La première est la dualité inextricable, la dialectique, du travail qui est à la fois aliénant et intégrateur socialement. Déjà, Marx avait repéré la même erreur chez Adam Smith : « Il (Smith) pressent, il est vrai, que tout travail n'est qu'une *dépense de force humaine de travail*, en tant qu'il est représenté dans la valeur de la marchandise ; mais il comprend cette dépense exclusivement comme abnégation, comme sacrifice de repos, de liberté et de bonheur, et non en même temps comme affirmation normale de la vie. Il est vrai aussi qu'il a en vue le travailleur salarié moderne. »²¹ La seconde raison du paradoxe tient au fait que le travail est un *facteur limitant* de l'intégration sociale : plusieurs facteurs complémentaires d'intégration sociale peuvent bien exister, être privé de travail empêche les autres facteurs de jouer leur rôle.

L'impasse est l'institutionnalisation de la coupure entre ceux qui pourront participer aux tâches productives et jouir des activités associatives et ceux qui devront se contenter des secondes, lesquelles seront alors nécessairement des activités de survie. Le revenu d'existence ne pourrait être de ce fait qu'un pis-aller, un palliatif au maintien des injustices les plus criantes et qui laisse entiers les problèmes que ne sait pas résoudre le capitalisme.

La seconde voie pour l'avenir du travail salarié est bien représentée par Viviane Forrester²² qui pousse un cri d'alarme contre la précarisation mais celui-ci ne repose sur aucun fondement théorique sérieux parce qu'elle croit que le capital peut grandir et s'accumuler sans être valorisé par le travail productif.

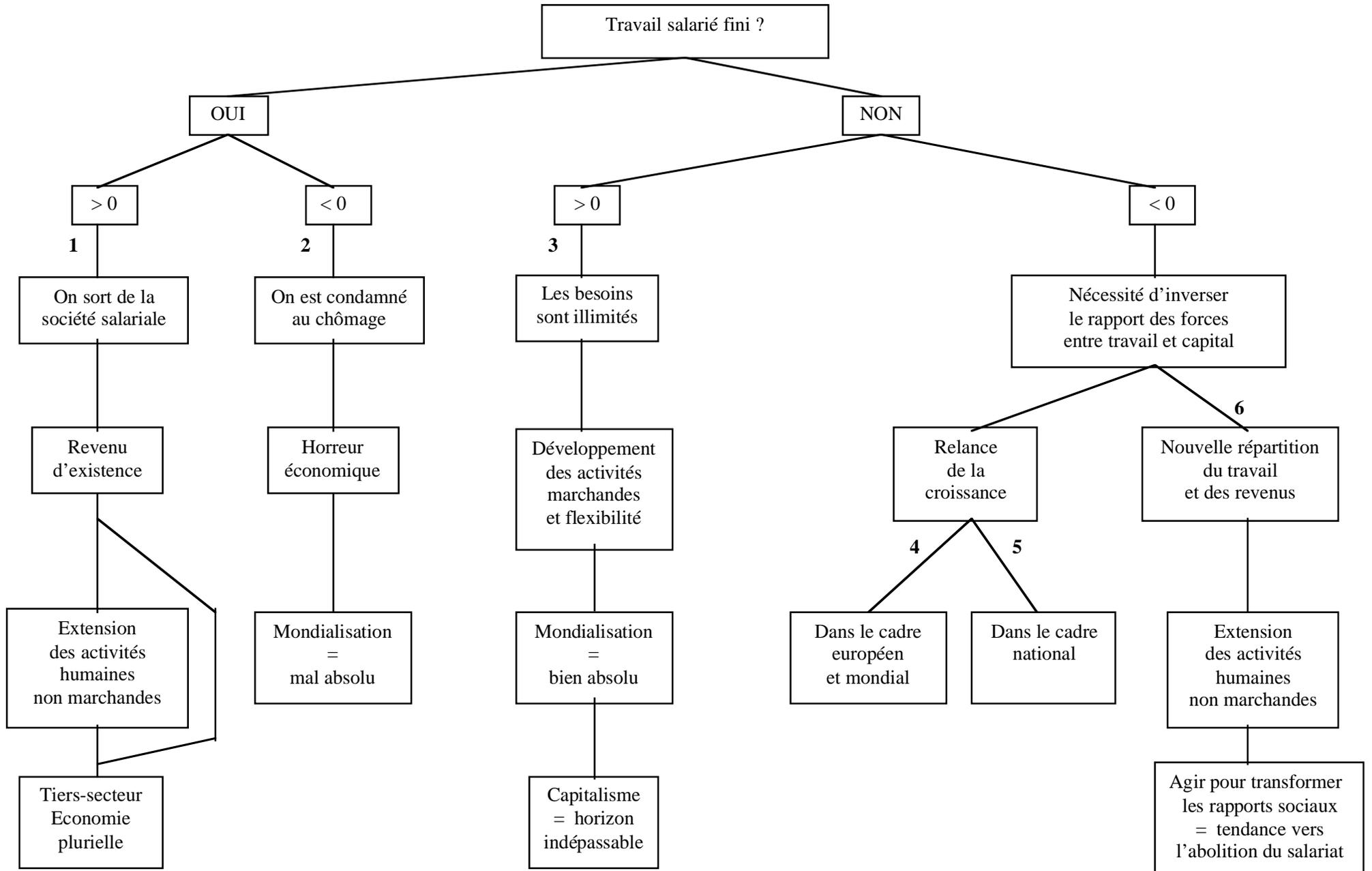
¹⁹ . Gorz [1997].

²⁰ . Afriat [1995, p. 3] ; Sue [1997, p. 27-31].

²¹ . Marx [1965, p. 575].

²² . Forrester [1996].

Schéma 2



La troisième voie est la voie libérale qui prône toujours plus de flexibilité du « marché du travail » au risque de développer la précarité. Cette voie se révèle particulièrement imaginative pour inventer des nouveaux métiers de serviteurs.

La quatrième voie est la voie néo-keynésienne social-démocrate qui, en Europe, pense pouvoir utiliser l'euro et la banque centrale européenne pour promouvoir l'emploi alors que ce sont surtout des outils imaginés et mis en place pour assurer définitivement le pouvoir financier en le débarrassant des derniers restes de tutelle étatique par la déconnexion du lieu de la régulation monétaire par rapport aux lieux où s'élaborent et se gèrent les compromis sociaux.²³

La cinquième voie a une forte connotation nationaliste. Le point commun avec la précédente, au-delà des différences, est de perpétuer la croyance que la croissance économique reste la voie royale pour promouvoir l'emploi.

Cette quatrième et cette cinquième voies pour l'avenir du travail salarié font toutes les deux l'impasse sur les dégâts écologiques de la croissance sans s'interroger sur le contenu de celle-ci : quels types de production serait-il souhaitable de faire croître ? Au nom de l'emploi, peut-on encourager la production d'armes, le surgénérateur Superphénix, un programme de construction autoroutière illimitée ou encore le développement de filières agricoles surproductrices qui s'achèvent par des farines animales pour nourrir des animaux dans un cycle sans fin ? A aucun moment la notion de progrès n'est interrogée : que le développement économique soit l'un des principaux mythes ayant servi à légitimer l'accumulation du capital n'est jamais pris en compte par les partisans des quatrième et cinquième voies.

La sixième voie pour l'avenir du travail salarié est celle qui introduit une réflexion sur l'utilisation des gains de productivité pour continuellement répartir le volume de travail contraint à accomplir entre tous les individus qui souhaitent travailler. La réduction du temps de travail est non seulement le moyen d'accomplir un saut qualitatif décisif pour réduire le chômage mais elle est aussi le moyen de répartir collectivement les gains de productivité qui, dans la production moderne, sont une œuvre collective.

Des convergences existent cependant entre les propositions de la première voie et celles de la sixième, notamment en matière de promotion des activités non marchandes. La principale divergence entre elles réside dans le fait que, pour la première, un coup d'arrêt à l'extension de la sphère marchande proviendrait de la seule éviction d'un nombre de plus en plus grand de travailleurs qui devraient se reconvertir dans des activités associatives, tandis que pour la sixième, la transformation des rapports sociaux est indispensable pour favoriser le développement des activités non marchandes. Les première et deuxième voies peuvent se scinder en plusieurs variantes selon le degré d'acceptation des rapports sociaux capitalistes.

3.2. Faut-il dissocier le travail et le revenu ?

Cette question prend deux formes : faut-il substituer à l'objectif de plein emploi inatteignable celui de pleine activité ? et faut-il attribuer un revenu d'existence à tout individu ?

3.2.1. L'activité à la place de l'emploi ?²⁴

Tirant argument de la pluralité des sources d'identité, certains proposent de remplacer l'objectif de plein emploi par celui de pleine activité.

Mais y a-t-il lieu de substituer le terme activité au terme emploi pour désigner la participation à des tâches considérées comme socialement utiles et financées par la collectivité ? Les emplois offerts par le secteur non marchand doivent être considérés comme

²³ . La signature de l'arrêt de mort des régulations publiques concocté par l'A.M.I. a été évitée de justesse.

²⁴ . Voir Harribey [1997], p. 202-208.

des emplois à part entière au même titre que ceux offerts par le secteur marchand. On ne parle pas d'*activité* pour les emplois actuels d'enseignant dans les écoles, d'infirmière dans les hôpitaux ; beaucoup de ceux qui en parlent aujourd'hui pour désigner les futurs emplois d'utilité sociale à créer prennent le risque de les faire passer pour des emplois de seconde zone, vraisemblablement précaires et moins payés. En fait, à partir du moment où la société reconnaît à telle ou telle activité le mérite de recevoir une rémunération, elle doit lui accorder des droits égaux à ceux qu'elle accorde à tout type de travail.

On parle beaucoup aujourd'hui de tiers-secteur, d'économie quaternaire ou encore d'économie sociale ou solidaire pour recouvrir des activités utiles socialement mais non prises en charge par le secteur marchand parce que peu rentables et qui doivent donc être impulsées par la collectivité. Mais inventer un nouveau concept pour les désigner est inutile et trompeur. Une activité économique monétaire ne peut être qualifiée à la fois de ni marchande ni non marchande, elle est l'une *ou* l'autre, avec *ou* non exclusif puisqu'elle peut être mixte. Notre hypothèse est que cette notion n'a qu'une portée idéologique, forgée pour ne pas s'affronter au dogme libéral pourchassant toute cause de nouvelle augmentation des prélèvements obligatoires. Ce qui est appelé tiers-secteur ne sera sans doute pas le plus souvent étatique, mais s'il requiert, au moins au départ, un financement collectif, il n'échappera pas à son caractère monétaire non marchand. S'il s'agissait d'un secteur non marchand et non monétaire à la fois, il ne pourrait être, par définition, réintroduit au sein de la chrématistique d'Aristote, puisqu'il relèverait exclusivement de la sphère privée, c'est-à-dire du champ de la production exclusive de valeurs d'usage, l'« économie » aristotélicienne.

3.2.2. Un revenu d'existence ou allocation universelle ?²⁵

Le revenu d'existence comme son nom l'indique marquerait la reconnaissance par la société de l'existence de tout individu. Mais le grave défaut du revenu d'existence est qu'il relève d'une problématique consistant à compenser les inconvénients d'une inégalité de l'accès aux droits fondamentaux parmi lesquels il y a l'emploi et non pas à supprimer ou atténuer cette inégalité. On peut juger équitable, socialement, moralement, de verser par exemple un RMI à une personne privée d'emploi et de toute ressource; on peut encore juger équitable que ce type de prestation soit fourni indéfiniment puisque le chômage de certaines catégories de travailleurs semble définitif. Mais n'est-ce pas la preuve que le droit à l'emploi n'est pas garanti, que l'on prend acte de ce non respect pour en fin de compte l'entériner ? L'objet de l'équité est donc détourné : ce n'est plus l'égalité devant le droit fondamental qui est considérée comme essentielle, c'est l'égalité devant le palliatif. Ce détournement doit être analysé comme une occultation des rapports sociaux dans la mesure où la production reste un lieu central du pouvoir dans la société, et en fin de compte comme un renoncement à les transformer.

Aussi longtemps que le travail sera nécessaire à la production, et aussi réduit soit ce temps nécessaire, il conviendra de le partager et de continuer à lier au moins une partie des revenus distribués à la participation à la production. De ce fait, le travail, même réduit, gardera encore, parmi d'autres facteurs, un rôle d'insertion sociale auquel chacun peut prétendre, non seulement comme un droit d'accès à une part de la production, mais aussi comme un droit à pouvoir remplir librement un devoir de participer à celle-ci. Si réduit que soit le travail nécessaire à la production des biens et services, le travail, salarié ou non, reste indispensable pour que chacun accède à une citoyenneté libre et non concédée. En *octroyant* un revenu d'existence, la société achèterait le silence de l'exclu pendant qu'une fraction de plus en plus faible d'individus pourraient participer à la production, disposer de celle-ci en toute légitimité, et intervenir sur l'un des lieux stratégiques du pouvoir.

²⁵ . Voir Harribey [1996] ; ou [1997], p. 215-225.

Il n'y a donc pas lieu de substituer à un droit un autre droit qui lui est inférieur, et la reconnaissance sociale doit, pour chaque individu, pouvoir provenir d'une participation totale à la vie sociale totale, dans le travail et hors du travail, comme le souligne très justement Guy Aznar : « non pas une coupure entre deux catégories d'hommes, mais la participation de chaque homme à deux sphères complémentaires et opposées »²⁶.

3.3. Comment réduire le temps de travail ?

Toutes ces raisons incitent à penser qu'un développement écologiquement et socialement soutenable à long terme n'a de sens que si les gains de productivité sont prioritairement utilisés, à partir du moment où les besoins essentiels sont satisfaits, non pour engendrer une augmentation perpétuelle de la production mais pour diminuer le temps de travail de tous les individus de telle sorte que tous ceux qui le souhaitent puissent trouver un emploi et que chacun puisse expérimenter d'autres formes de bien-être que la consommation éternellement croissante. Les conceptions d'équité et de solidarité à la fois intragénérationnelle et intergénérationnelle sont ainsi harmonisées.

A court terme, afin de remédier rapidement au problème du chômage dans les pays industrialisés, compte tenu de la nécessité d'organiser la décélération de la croissance pour des raisons tenant au risque d'épuisement des ressources non renouvelables et à l'obligation d'envisager leur répartition plus équitable entre tous les habitants de la planète, nous avons étudié un financement de la création d'emplois par la réduction des inégalités de revenus.

En travaillant sur la répartition des revenus en France, nous avons trouvé que la progression des écarts de revenus moyens à l'intérieur de chaque décile était de type logarithmique jusqu'au 4^e décile et exponentielle au-delà, et que celle des écarts de salaires était linéaire jusqu'au 5^e décile et exponentielle au-delà. Nous avons simulé l'impact qu'aurait la réduction des inégalités de telle sorte que la progression prévalant pour les premiers déciles soit poursuivie jusqu'au dernier, c'est-à-dire en gommant dans les deux cas leur aspect exponentiel au sommet de la hiérarchie.

Il s'avère qu'un prélèvement sur les seuls deux ou trois derniers déciles de la population est nécessaire pour trouver le moyen de financer la RTT sans toucher aux bas et moyens revenus, sans toucher au surplus social nécessaire à l'investissement puisque nous raisonnons sur le revenu déjà distribué actuellement. Dans l'exemple français, la masse des revenus à réaffecter pour financer trois millions d'emplois représente annuellement 400 à 450 milliards de francs, ce qui équivaut environ à 5% du PIB ou à deux années de croissance actuelle dont tout le surplus serait affecté à l'emploi.²⁷

Conclusion

Le concept de soutenabilité est né sous le double signe du recul de la pauvreté et de la préservation des écosystèmes pour garantir la justice à l'égard des générations actuelles et futures. Il devient crédible et opérationnel si trois principes sont respectés : responsabilité (à l'égard de la vie et de ses conditions)²⁸, solidarité (intra et intergénérationnelle) et économie (dans le sens d'économiser).

La mise en œuvre conjointe de ces trois principes, qui incombe en premier lieu aux pays riches, exige de penser différemment l'utilisation des gains de productivité en donnant la priorité à la diminution de la durée du travail plutôt qu'à l'augmentation perpétuelle de la

²⁶ . Aznar [1994, p. 70-71].

²⁷ . Voir Harribey [1997], chapitre 7. A l'échelle mondiale, où les inégalités sont beaucoup plus fortes qu'en France, l'O.N.U. a estimé à moins de 4% des 225 plus gros patrimoines cumulés les ressources nécessaires (40 milliards de \$ par an) à la satisfaction des besoins de base de tous les humains : alimentation, santé, éducation [P.N.U.D., 1998, p. 33].

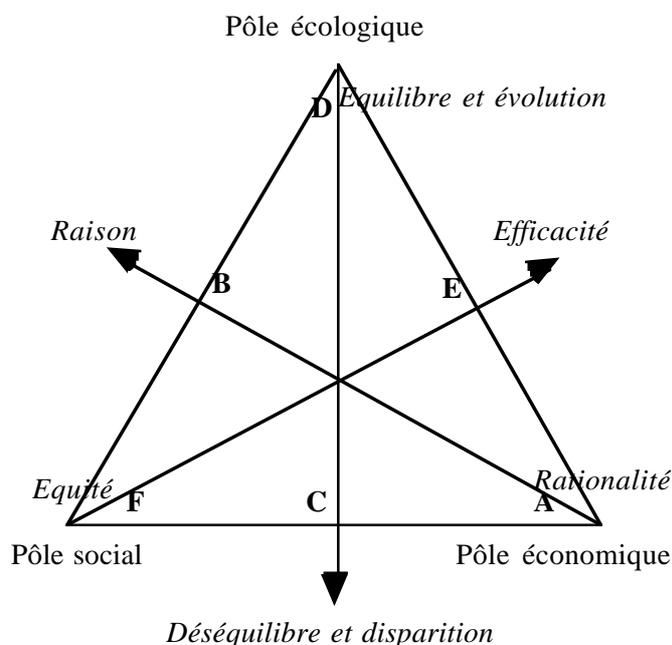
²⁸ . Jonas [1990].

production toujours gourmande de ressources naturelles. Elle exige aussi d'organiser différemment le partage de ces gains entre les individus dans le sens d'une atténuation des inégalités dans l'accès aux emplois, aux revenus et aux richesses.

L'économie sera *économe* si elle est doublement domestiquée. D'abord, si tous les êtres humains s'en rendent démocratiquement maîtres au lieu d'en abandonner les rênes au capital : transformer les rapports sociaux disait Marx. Ensuite, si la production de valeurs d'usage prend le pas sur celle de valeur, en reprenant la vieille distinction d'Aristote : le fait que l'amélioration du bien-être dépende de la quantité de valeurs d'usage et non nécessairement de celle de valeur permet de rejeter l'accusation de malthusianisme portée contre les critiques de la croissance économique.

Une stratégie de soutenabilité doit s'efforcer de gérer une tension entre trois pôles : économique, social et écologique (schéma 2). Du pôle de l'économie part un axe orienté sur les caractères *rationnel/raisonnable*²⁹, du pôle social part un axe portant les caractères *équitable/efficace*, et du pôle écologique part un axe portant les caractères *équilibre et évolution/déséquilibre et disparition*.

Schéma 3 : Le triangle de la soutenabilité



La « valeur » de la nature n'est pas économique mais d'un autre ordre car la nécessité de la reproduction des systèmes vivants fonde une nouvelle éthique dont les valeurs ne sont pas réductibles à l'économie et qui peuvent s'exprimer par deux principes :

- les écosystèmes ont une existence qui ne peut être mesurée en termes marchands et dont le respect est un principe de vie et non un principe de rentabilité économique ;
- la reproduction des systèmes vivants inclut le respect de la vie des êtres humains, dans ses formes matérielles et culturelles.

Ces deux principes définissent une organisation sociale qui économise les ressources naturelles en cessant de faire de l'augmentation de la consommation par tête l'objectif ultime, et qui économise l'effort auquel se livre l'homme dans son travail. Contribuer à sa construction suppose sans doute ce que Riccardo Petrella appelle une « campagne de

²⁹ . Voir aussi Maréchal [1997].

dévalorisation de l'impératif de compétitivité et des nombreux indicateurs qui constituent, à l'heure actuelle, l'abc de la "pensée" économique (indices de la croissance du produit national brut, de la productivité du travail, de la compétitivité des entreprises, des économies nationales ou des régions) et qui nourrissent la culture de guerre économique »³⁰, mais, plus fondamentalement, cela implique de remettre en question le système économique, les rapports sociaux et l'instrumentalisation de la nature dont les catégories ci-dessus sont les représentations idéologiques.

Au bout du compte, la discussion sur la soutenabilité est une interrogation de la notion de progrès qui, dans les sociétés modernes désacralisées, est la forme laïcisée du salut judéo-chrétien. La voie est étroite entre le refus de l'obscurantisme ou des promesses de l'au-delà d'un côté, et la critique des illusions d'un bien-être exclusivement associé au développement économique capitaliste de l'autre. Questionner le mythe du progrès humain apporté par la croissance économique illimitée ne signifie pas un renoncement aux multiples progrès qui restent à accomplir, c'est une invitation à en chercher un sens différent qui privilégie l'être de tous sur l'avoir de quelques uns.

³⁰ . Petrella [1995, p. 79].

Bibliographie

- AFRIAT C. [1995], « La dynamique de l'activité et sa traduction en emplois », *Partage*, n° 99, août-septembre.
- AZNAR G. [1994], « Pour le travail minimum garanti », *Futuribles*, n° 184, février, p. 61-71.
- C.M.E.D. (Commission mondiale sur l'environnement et le développement) [1987], Rapport Brundtland, *Notre avenir à tous*, Montréal, Fleuve.
- COASE R.H. [1960], « The problem of social cost », *The Journal of Law and Economics*, 3^e année.
- COSTANZA R. (et al.) [1997], « The value of the world's ecosystem services and natural capital », *Nature*, vol. 387, n° 6630, 15 mai, p. 253-260.
- FORRESTER V. [1996], *L'horreur économique*, Paris, Fayard.
- GEORGESCU-ROEGEN N. [1995], *La décroissance : Entropie-Ecologie-Economie*, 2^e éd. fr., Paris, Sang de la terre.
- GORZ A. [1997], *Misères du présent, Richesse de l'avenir*, Paris, Galilée.
- HARRIBEY J.M. [1996], « Théorie de la justice, revenu et citoyenneté », *La Revue du M.A.U.S.S. semestrielle*, « Vers un revenu minimum inconditionnel ? », n° 7, 1^{er} semestre, p. 188-198, extrait reproduit dans *Problèmes économiques*, n° 2489, 9 octobre.
- [1997], *L'économie économe, Le développement soutenable par la réduction du temps de travail*, Paris, L'Harmattan.
- [1998], *Le développement soutenable*, Paris, Economica.
- HARTWICK J.M. [1977], « Intergenerational equity and the investing of rents from exhaustible resources », *American Economic Review*, vol. 67, n° 5, p. 972-974.
- HOTELLING H. [1931], « The economics of exhaustible resources », *Journal of Political Economy*, vol. 39, n° 2, p. 137-175.
- JONAS H. [1990], *Le principe responsabilité, Une éthique pour la civilisation technologique*, Paris, Ed. du Cerf.
- LANTZ P. [1977], *Valeur et richesse, Aux marges de l'économie politique, Une approche de l'idée de nature*, Paris, Anthropos.
- MARECHAL J.P. [1997], *Le rationnel et le raisonnable, L'économie, l'emploi et l'environnement*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- MARX K. [1965], *Oeuvres*, Paris, Gallimard, La Pléiade, tome 1.
- PASSET R. [1996], *L'économie et le vivant*, Paris, Payot, 1979, 2^e éd. Paris, Economica.
- [1998], « Un système contre nature », *Le Monde Diplomatique*, « Anatomie de la crise financière », *Manière de voir*, n° 42, novembre-décembre, p. 22-25.
- PEARCE D.W. [1976], *Environmental economics*, London, Longman.
- PETRELLA R. [1995], « Critique de la compétitivité », *Futuribles*, n°198, mai, p. 71-80.
- POLANYI K. [1983], *La grande transformation, Aux origines politiques et économiques de notre temps*, 1944, Paris, Gallimard.
- PIGOU A. [1958], *L'économie de bien-être*, Paris, Dalloz.
- P.N.U.D. [1997] et [1998], *Rapport mondial sur le développement humain*, Paris, Economica.
- RAWLS J. [1987], *Théorie de la justice*, Paris, Seuil.
- RICARDO D. [1962], *The works and correspondance of David Ricardo*, edited by P. Sraffa with the collaboration of M.H. Dobb, Volume III, *Pamphlets and papers 1809-1811*, Cambridge.
- SAY J.B. [1840], *Cours complet d'économie politique pratique*, Paris, Guillaumin, Librairie.
- [1972], *Traité d'économie politique*, 1803, Paris, Calmann-Lévy
- SUE R. [1997], *La richesse des hommes, Vers l'économie quaternaire*, Paris, Odile Jacob.